

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, sise domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	7 + 7	14
Total des voix : 17		

Date de convocation
10/04/2025

Délibération
n°25_04_B3_01

Etaient présents :

6 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Philippe MARANGES** (Castellane).

1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale (1 voix) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon).

Ont donné pouvoir :

5 porteurs d'1 voix chacun : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; **Bruno BICHON** (Thorame-basse) à Jean-Marie PAUTRAT ; **Raymonde CARLETTI** (La Martre) à Philippe MARANGES ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) à Antoine FAURE ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à Jacques AVANIAN

1 porteur de 2 voix : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence) à Jacques ESPITALIER

1 porteur de 3 voix : **Jean-Charles BORGHINI** (Conseil régional) à Bernard CLAP

Coopération La Routo : valorisation de la transhumance, patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Dépôt d'un dossier « la Routo, au fil de la laine » pour avis d'opportunité LEADER

Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon

Le GR®69 La Routo® a été homologué par la Fédération Française de Randonnée en juin 2020 et inauguré en juin 2022. Il retrace le parcours des grandes voies de transhumance reliant la plaine de la Crau aux Alpes. Sur le territoire du Verdon, le tracé passe par le plateau de Valensole traversant 6 communes du Parc : Ginasservis, Vinon-sur-Verdon, Valensole, Riez, Puimoisson et Saint-Jurs. Ce projet a été porté par La Maison de la transhumance sur des fonds LEADER, en partenariat avec le Parc naturel régional du Verdon. De 2018 à 2022, le Parc du Verdon a ainsi porté une des actions autour de la transhumance, mêlant des événements, des séjours jeunes en itinérance, et la création d'une œuvre artistique à Puimoisson.

En 2025, la Maison de la transhumance (MDT) souhaite à nouveau porter un projet de coopération axé autour de la valorisation de l'itinéraire en tant que patrimoine culturel immatériel de l'humanité, suite à la reconnaissance par l'UNESCO en 2023. Le Parc du Verdon est à nouveau sollicité pour être partenaire de ce projet pour son territoire.

Il est proposé aux élus de se positionner sur deux sujets :

- Valider la participation du Parc du Verdon au projet de coopération porté par la MDT (pas de participation financière au projet global si le Parc porte lui-même un projet LEADER)
- Valider la proposition de porter en tant que Parc un projet complémentaire (autour du thème du pastoralisme et qui se raccrocherait à l'itinéraire) de la Routo et orienter ses actions autour de la laine permettant ainsi une transversalité entre plusieurs missions du Parc.

a) Le Parc du Verdon participerait au projet de coopération porté par la Maison de la transhumance « *La Routo, itinéraire de valorisation de la transhumance, patrimoine culturel immatériel de l'humanité* », en portant ses propres actions sur son territoire.

Ce projet de coopération s'inscrit dans un projet plus global d'interprétation, médiation et communication sur les valeurs culturelles et sociétales de la transhumance. En 2026, les partenaires feront aussi le lien avec l'année internationale du pastoralisme.

Par le biais de cette coopération, la Maison de la transhumance va déposer un projet de demande de subvention dans l'ensemble des territoires LEADER traversés dont le GAL Grand Verdon (Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Valensole, Riez, Puimoisson).

Leur projet valorise la dimension culturelle de La Routo, en lien avec l'inscription de la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité en développant le réseau des acteurs culturels de La Routo et le dotant d'outils de médiation et d'interprétation autour de la pratique de la transhumance afin de permettre l'appropriation de ce patrimoine vivant. Exemples d'actions prévues : agenda culturel des événements, création d'une exposition photos, création d'un outil de médiation, etc.

La signature par le Parc d'une convention de copréception avec la MDT est prévue. Le Parc sera dans ce cadre partenaire non bénéficiaire des crédits. Le document est en cours de rédaction avec les GAL et les territoires concernés et partenaires.

b) Le Parc porterait un projet « *la Routo, au fil de la laine* » et déposerait une demande de subvention LEADER au GAL Grand Verdon :

Le projet du Parc vise à valoriser et sensibiliser les publics au pastoralisme et à la transhumance le long de l'itinéraire de la Routo en prenant comme axe la laine, de la production à sa valorisation. Les publics ciblés sont les éleveurs, habitants (familles et jeunes) et visiteurs pour une expérience immersive et culturelle. Le territoire concerné est le suivant : les communes de l'itinéraire du GR®69 La Routo® situées sur le GAL Grand Verdon (Valensole, Riez, Puimoisson, Vinon) mais aussi les communes pastorales du Parc situées sur le périmètre du GAL Grand Verdon.

Les actions prévues :

1. deux séjours de deux groupes de 6 à 8 jeunes aux printemps 2027 et 2028,
2. des rencontres sur le territoire pour les éleveurs : au moins 2 ateliers « organiser au mieux son atelier de tonte et le tri de la laine » (au premier trimestre 2027 et 2028) avec la participation du lycée de Carmejane (hors Leader).
3. Participation à des événements existants pour aller à la rencontre des habitants : ateliers sur les fêtes de la transhumance (Castellane, Riez, Bargème, Vinon) et à la foire Agricole de Saint-André sous réserve d'acceptation des organisateurs en 2026 et 2027.
4. Concert de lancement autour des chants de berger avec un partenaire de la fédération des PNR (sous réserve par rapport au budget)
5. 1 journée de sensibilisation des professionnels du tourisme, de la culture et de l'éducation aux outils de médiation et à l'itinéraire en 2028.
6. Une création artistique pour promouvoir et valoriser la laine : démarrage en automne 2026
7. Développement d'outils de médiation et communication (en cohérence avec les outils de la MDT)

Plan de financement

Coût total TTC : 91 082,47 €

FEADER (64 %) 58 292,78 €

CPN (Région, département, ...) (16 %) 14 573,19 €

Autofinancement (20 %) 18 216,50 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- Approuvent le projet tel que présenté et son plan de financement,
- Autorisent le Président à soumettre ce dossier pour avis d'opportunité LEADER au GAL Grand Verdon,
- Autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers,
- Autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de cette action.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

DEL25_04_B3_01

